

Règlement de manoeuvre de l'artillerie, première partie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'artillerie, première partie : Service du matériel / Ministère de la guerre . Titre VII D.C.A. (plate-forme), Unités armées de canons de 75 anti-aériens sur plate-forme

Auteur(s) : France Ministère de la guerre 1791-1936

Adresse bibliographique : Paris : Imprimerie nationale, 1930

Description matérielle : 1 vol. (224 p.) ; 19 cm

Sujet - Nom commun : Artillerie

Canons

Adresse électronique et mode d'accès : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9612181z>||Lien Gallica vers le document numérisé

Image de présentation : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9612181z/f.highres>

Text alternatif image de présentation : f.highres